
Le métier d'écrivain en voie de disparition au Québec comme au Canada

Données sur les revenus des écrivaines
et écrivains québécois en 2017

**UNEQ**
UNION DES ÉCRIVAINES
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

L'été dernier, l'UNEQ a demandé à ses membres de participer à un sondage concernant leurs revenus de 2017.

Ce sondage a été mené en parallèle de celui de The Writers' Union of Canada (TWUC, à Toronto), avec le même questionnaire, pour obtenir des données comparatives pancanadiennes.

Vous trouverez dans ce document les faits saillants de ce sondage.

- Qui sont les répondants ?
- Quels sont leurs revenus ?
- Les sources de revenus d'écriture en 2017
- Qu'en est-il ailleurs au Canada ?
- Conclusion

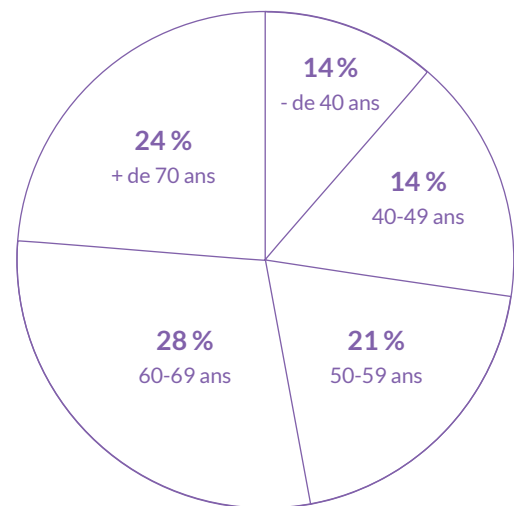
Qui sont les répondants ?

521 répondants

56,5 % de femmes

42 % d'hommes

1,5 % autre genre



79,6 % ont un baccalauréat ou plus

94 % déclarent avoir la volonté d'écrire pour être publié (ou autoédité) au cours des trois prochaines années.

Quels sont leurs revenus ?

Le **revenu moyen en 2017** tiré du travail d'écriture est de **9 169 \$**.

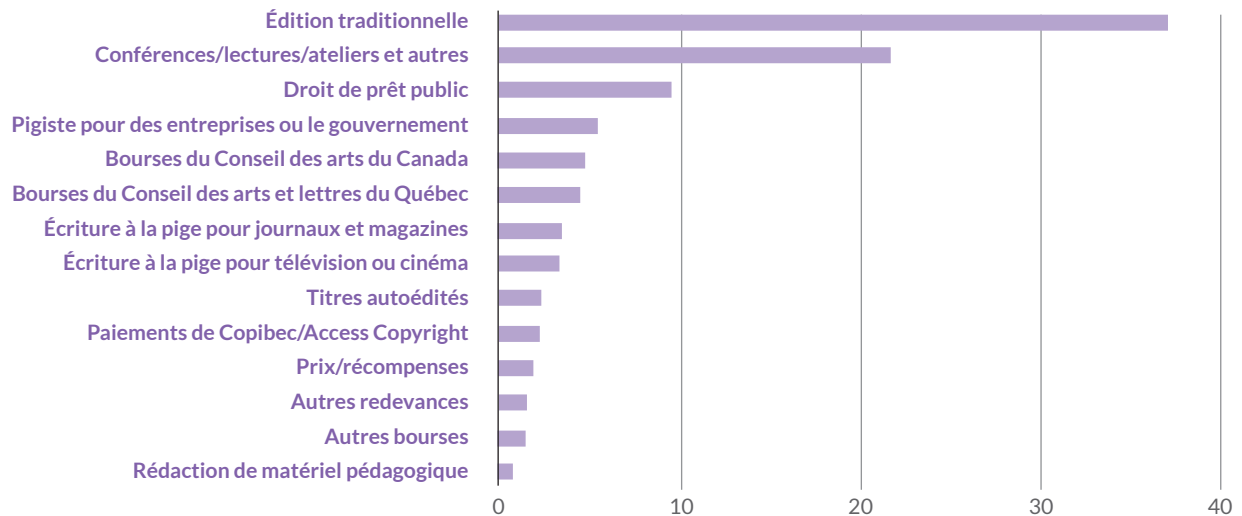
Le **revenu médian** est inférieur à **3 000 \$**.

90 % des répondants **n'atteignent pas un revenu annuel de 25 000 \$**.

25,6 % des répondants déclarent **devoir en faire plus qu'en 2014** pour gagner leur vie.

27 % des répondants déclarent avoir subi une perte des revenus de la part des sociétés de gestion Copibec et Access Copyright, depuis 2014.

Les sources de revenus d'écriture en 2017



- Même si l'édition traditionnelle et les redevances associées demeurent la source principale de revenus, on peut noter que la participation des écrivains à des activités connexes telles que ateliers, conférences ou lectures représente la part non négligeable de 22 % des revenus.
- Le Droit de prêt public et les droits de reprographie représentent presque 12 % des revenus totaux.

Qu'en est-il ailleurs au Canada ?

Le sondage ayant été mené à l'identique par l'UNEQ et TWUC, nous pouvons donc établir des éléments de comparaison sur une base de plus de 2 000 répondants.

- Le salaire annuel moyen tiré du travail d'écriture est de 9 169 \$ au Québec et de 9 380 \$ ailleurs au Canada.
- Le salaire médian au Québec est légèrement inférieur à 3 000 \$. Selon le sondage de TWUC, il est de 4 000 \$.
- La part de salaire issue de l'autoédition semble plus importante ailleurs au Canada qu'au Québec (8 % contre 2,5 %).
- 30 % des répondants de TWUC déclarent devoir faire davantage qu'il y a trois ans pour essayer de vivre de leur plume. Ce chiffre est de 27 % chez les membres de l'UNEQ.

Il est facile, à la lecture de ces données, de constater que la situation semble presque identique pour l'ensemble des écrivaines et des écrivains canadiens.

Conclusion

La situation des écrivaines et écrivains professionnels au Québec, et au Canada, est particulièrement préoccupante.

Vivre de sa plume dans notre pays est désormais un exploit. Les écrivains professionnels disparaissent et continueront à disparaître et cela représente un risque majeur pour notre culture.

Au niveau fédéral, il est certain que l'intégration de nombreuses exceptions au paiement de droits d'auteurs en 2012 dans *La loi sur le droit d'auteur* a aggravé considérablement la situation. L'exception à des fins d'éducation a permis de nombreux abus et, même si au Québec la situation se régule, l'impact reste très négatif sur les revenus des écrivains partout au Canada.

L'UNEQ a plaidé toute l'année auprès du gouvernement fédéral pour que la révision en cours de la *Loi sur le droit d'auteur* prenne en compte cette réalité et que les députés mesurent le risque encouru. Voulons-nous vraiment un Canada sans écrivaines et écrivains de métier ?

Au plan provincial maintenant, l'enjeu est de réformer la *Loi sur le statut de l'artiste*. Cette loi, sans dents, prive les écrivaines et écrivains du droit fondamental à la négociation collective. Aucune entente-cadre n'existe dans notre secteur, et cela est un frein à la professionnalisation des artistes qui ne disposent d'aucune conditions minimales garanties.

L'UNEQ attend l'ouverture des travaux pour une révision des deux lois sur le statut de l'artiste, ce qui est promis dans la politique culturelle. Le Québec veut-il aider à structurer notre milieu ?

Les mois et les années qui viennent seront déterminants pour l'avenir de la littérature au Québec, comme au Canada.

La créativité de nos auteurs est menacée,
car trop souvent mal rémunérée.